

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 SEPTEMBRE 2010
SEANCE EXTRAORDINAIRE**

Étaient Présents : Messieurs Marc BERARDI, Maire, Jean-Luc MONTANÉ, Jean-Paul MERCIER, Adjoints, Franck APERT, Raymond MABIT, Madame Nadège LEMAI, Conseillers Municipaux.

Étaient Absents : Monsieur Jean Claude GRASSET, Madame Michèle SAINTY et Monsieur André CHEVÉ, Conseillers Municipaux.

AUTORISATION LANCEMENT CONSULTATION POUR CURAGE ET EPANDAGE DES BOUES DE L'ANCIENNE STATION D'EPURATION :

Suite à l'étude du plan d'épandage des boues de l'ancienne Station d'Épuration, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal, de l'autoriser à lancer la consultation pour le curage et l'épandage des boues.

Après en avoir délibéré, l'ensemble des membres présents du Conseil Municipal donne son accord et charge Monsieur le maire de lancer la procédure.

DESIGNATION DES DELEGUES A LA CCL (Communauté de Communes du Loir) :

A la demande de Monsieur Jean-Luc MONTANÉ, souhaitant démissionner en tant que délégué titulaire à la C.C.L, l'ensemble des membres présents du Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-Paul MERCIER en tant que délégué titulaire et Madame Michèle SAINTY, comme délégué suppléant.

Par conséquent les délégués de la C.C.L sont les suivants :

- M. Marc BERARDI et M. Jean-Paul MERCIER, délégués titulaires.
- Mme Michèle SAINTY, délégué suppléant.

REMPLACEMENT D'UN MEMBRE ELU DU C.C.A.S :

Suite à la démission de Madame PÉZOT Marie-France, en tant que Conseiller Municipal, Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de la remplacer en tant que membre élu du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale).

Après en avoir délibéré, l'ensemble des membres présents du Conseil Municipal désigne Monsieur Raymond MABIT comme nouveau membre élu du C.C.A.S.

Affiché en application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A BEAUVAU, le 24/09/2010.

Le Maire,
Marc BERARDI.

